

Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Référendum au sujet de la décision du Conseil général du 7 décembre 2015

Madame, Monsieur,

Le Conseil communal a pris connaissance avec satisfaction du résultat du vote.

La population de Val-de-Travers réaffirme ainsi, comme elle l'avait déjà fait en 2014, son soutien au développement d'un projet éolien raisonnable intégrant un respect particulier de la population et de la nature, et notamment dans le cas de cette ZP2 en tenant compte des attentes et expertises des associations actives dans le domaine de la protection de l'environnement.

Val-de-Travers, le 25 septembre 2016

LE CONSEIL COMMUNAL

